

# MLN Magazine

Le Magazine de Mandelieu-La Napoule

HORS SERIE

## NOTRE HISTOIRE

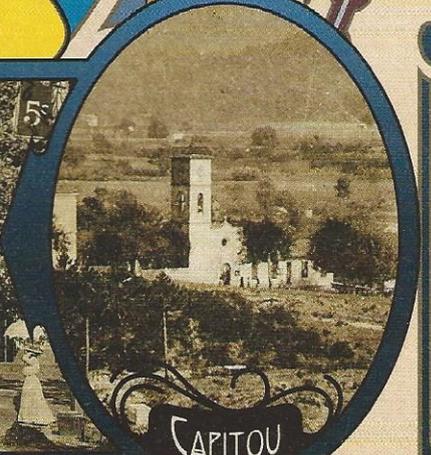


MINELLE

LA NAPOULE



LES TERMES



CAPITOU

### MANDELIEU-LA NAPOULE

# Sommaire



## ACTES

<b>I - LES ORIGINES D'UNE VILLE</b>	<b>4</b>
<b>II - LE « PAGUS AVINIONENSIS »</b>	<b>6</b>
<b>III - DE TERRIBLES FLÉAUX</b>	<b>8</b>
<b>IV - LES TEMPS FÉODAUX</b>	<b>10</b>
<b>V - LA DYNASTIE DES VILLENEUVE</b>	<b>12</b>
<b>VI - LES DROITS SEIGNEURIAUX</b>	<b>14</b>
<b>VII - LA RENAISSANCE NAPOULOISE</b>	<b>16</b>
<b>VIII - RUINE ET DÉSOLATION</b>	<b>19</b>
<b>IX - LA GENÈSE DU QUARTIER DE CAPITOU</b>	<b>20</b>
<b>X - LA NAPOULE CHANGE DE SEIGNEUR</b>	<b>22</b>
<b>XI - LES PRÉMICES D'UNE RÉVOLUTION</b>	<b>24</b>
<b>XII - LA FIN DES PRIVILÈGES</b>	<b>28</b>
<b>XIII - UNE GOUVERNANCE MOUVEMENTÉE</b>	<b>32</b>
<b>XIV - DE NOUVELLES PRÉOCCUPATIONS APPARAISSENT</b>	<b>36</b>
<b>XV - UNE BIEN « BELLE ÉPOQUE »</b>	<b>38</b>
<b>XVI - UNE « CITÉ D'OR »</b>	<b>42</b>
<b>XVII - LA GRANDE GUERRE</b>	<b>46</b>
<b>XVIII - NOS « ANNÉES FOLLES »</b>	<b>48</b>
<b>XIX - LE DEUXIÈME CONFLIT MONDIAL</b>	<b>51</b>
<b>XX - LA PROMESSE D'UN BEL AVENIR</b>	<b>52</b>
<b>XXI - PORTRAITS DE MAIRES</b>	<b>56</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>58</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>59</b>



**Agenda 21**  
Mandelieu-La Napoule



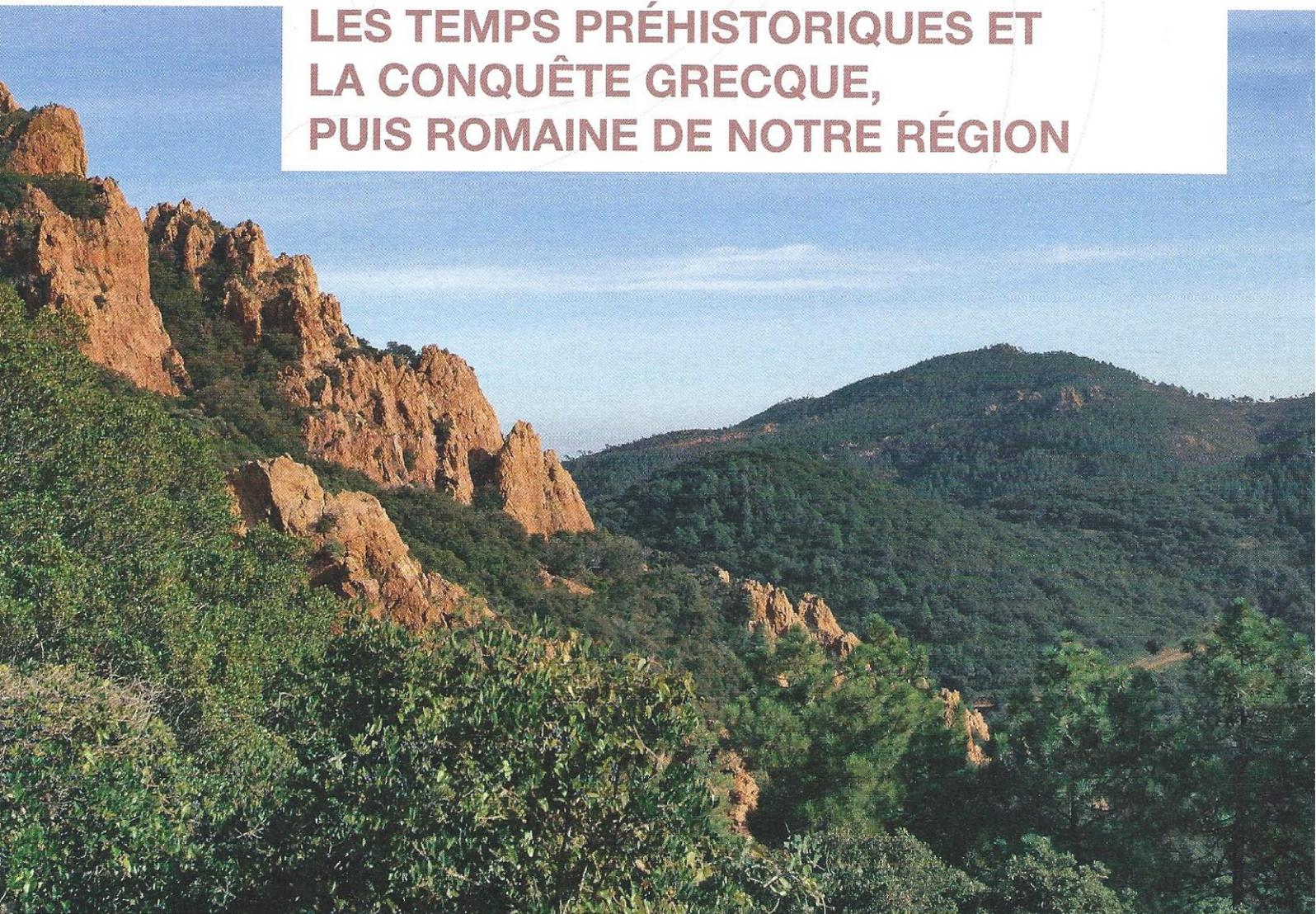
### Préservez notre environnement

Votre hors-série municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur Imprim'vert.

Conformément aux engagements écologiques pris par votre ville, et qui s'inscrivent dans la démarche « Agenda 21 », toutes les publications municipales seront progressivement imprimées sur papier recyclé.

## LES ORIGINES D'UNE VILLE

### LES TEMPS PRÉHISTORIQUES ET LA CONQUÊTE GRECQUE, PUIS ROMAINE DE NOTRE RÉGION



Pic Saint-Martin

Différentes traces archéologiques permettent de faire remonter l'aventure humaine de notre territoire aux temps lointains de la préhistoire.

Un outillage de silex taillés d'époque néolithique fut découvert par M. Paul de Quay sur les hauteurs du domaine de Saint-Hubert, à Théoule.

Opérées d'urgence, lors de travaux sur l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, les fouilles de M. Maurice Sechter ont livré un mobilier de céramiques protohistoriques témoignant d'une présence humaine au pied de la butte de Saint-Cassien dès l'âge du bronze. C'est sur ce site que se développeront plus tard le petit village d'Arluc et son prieuré.

Une balade sur le Pic Saint-Martin, qui domine le cirque de Maure Vieil, vous fera découvrir les vestiges d'un *oppidum*<sup>1</sup> d'époque pré-romaine.

**De fait, en ces temps reculés, toute la région s'étendant de Marseille à Monaco était occupée par les Celto-ligures.** Ces peuples vivaient paisiblement de chasse et de pêche et commerçaient avec les Phéniciens... Ils étaient plus particulièrement appelés « Oxybiens » dans la contrée de Cannes-Mandelieu, « Décéates » vers Antibes et « Suelteri » vers Fréjus. Ces derniers légèreront d'ailleurs leur nom au massif de l'Estérel.

Six siècles av. J.-C., les Phocéens créent Massalia (Marseille) et implantent progressivement

leur commerce sur toute la côte. Ils aménagent des ports à Antipolis (Antibes) et Nikaïa (Nice).

Repoussés à l'intérieur des terres, les Celto-ligures vont dès lors mener une véritable guérilla, cherchant par tous les moyens à chasser l'occupant grec.

À la suite d'une plainte des Marseillais en 154 av. J.-C., un général romain du nom d'Opimus débarque avec son armée près de l'embouchure de la Siagne pour réprimer une action des Oxybiens et des Décéates sur Antibes. Il s'ensuit un combat sanglant dans la plaine de Laval<sup>2</sup>. Battus, les survivants sont chassés... et les Romains occupent les lieux durant cinq siècles.

---

1 - *Oppidum* = lieu fortifié en hauteur.

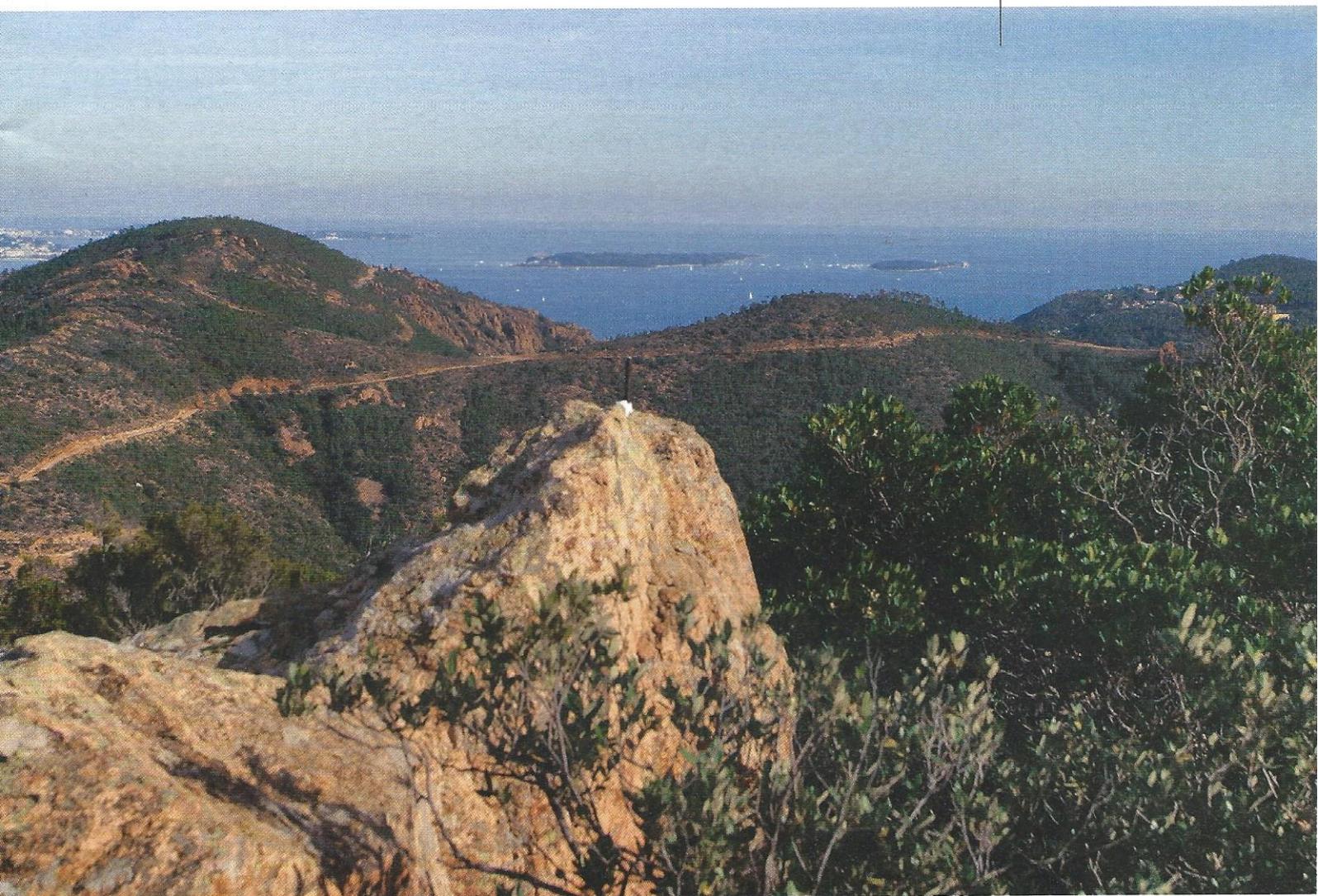
2 - *Plaine de Laval* = entre la Siagne et le Béal.

---

*La légende attribue l'origine du nom de Lérins à « Léro », chef ligure célèbre pour ses actions de brigandage dans la contrée. Lancé, avec sa horde, à l'abordage des vaisseaux de commerce lourdement chargés qui se rendaient à Massalia, Léro capturait l'équipage et s'emparait des cargaisons avant de mettre le cap sur les îles de Lérins pour y cacher son précieux butin. Il s'en retournait ensuite festoyer avec ses congénères sur les collines de Maure Vieil, livrant les pauvres marins au triste sort d'esclaves ou, pire encore, d'offrandes au dieu Mars Olloubo... !*

---

Vue sur Lérins depuis l'Estérel



# LE « PAGUS AVINIONENSIS »

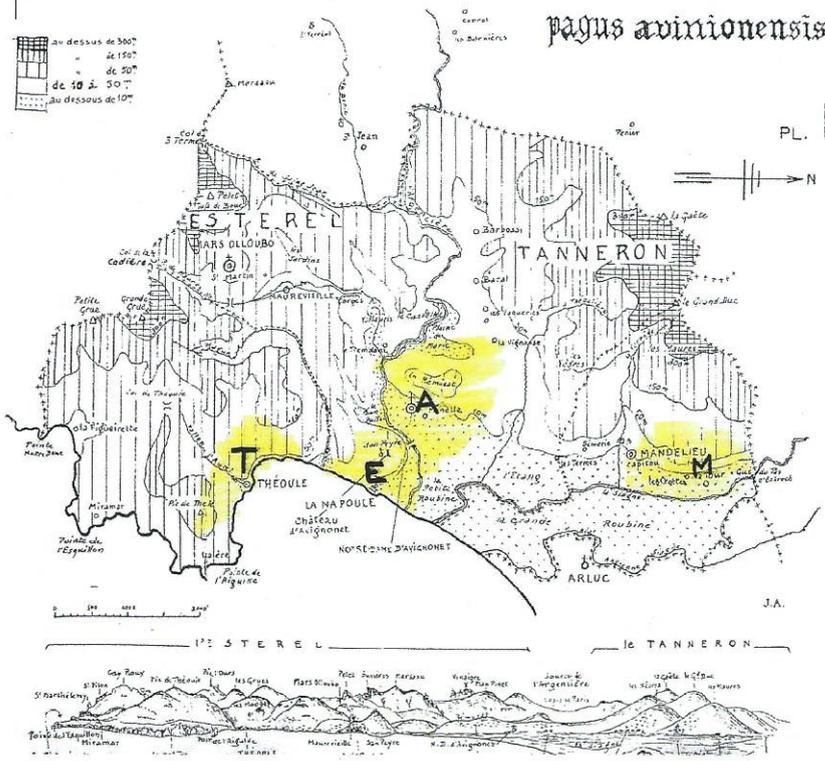
## TOUTE LA RÉGION SE LATINISE... PUIS SE CHRISTIANISE

**A** l'époque gallo-romaine, notre territoire est connu sous le nom de Pagus Avinionensis, c'est-à-dire « Pays d'Avinionet » ou d'Avinionet en provençal. Cette appellation s'est localement perpétuée dans le vocable « Vignette » ou « Vigneron ».

Il est divisé en plusieurs domaines appelés « castrum » :

- A = Avinionetum (Minelle)
- T = Théole (Théoule)
- E = Epulia (La Napoule)
- M = Mandolocum (Mandelieu)

Pagus Avinionensis de Jean Aulas



Les recherches archéologiques ont révélé l'existence d'au moins deux « villas<sup>1</sup> » gallo-romaines au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La première a été localisée à « Mandolocum », étymologiquement « lieu de mandement » (ou commandement). Elle se trouve au quartier de la Tour, sur la route de Pégomas (fouilles de M. Hubert DHUMEZ en 1941).

Dans les années 1970, un autre site intéressant est découvert sous les « Jardins de Minelle », le long de l'antique « via Aurélia » qui reliait Rome à Fréjus (Forum Julii) en passant par l'Estérel. Sous les ruines d'une chapelle médiévale dédiée à « Notre-Dame d'Avinionet » et d'une nécropole utilisée jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, l'équipe de Michel Fixot met au jour les restes d'un complexe architectural antique, constitué d'un habitat, de thermes et d'un ensemble cultuel païen de type « Mythraeum<sup>2</sup> ». Le matériel archéologique trouvé sur les lieux comporte de belles céramiques, des statuettes, des lampes ainsi qu'une précieuse collection de monnaies antiques, té-

Fouilles Dhumez



Fouilles Fixot



Fouilles Fixot



moins de cette riche époque. Il est conservé et étudié au musée archéologique de Cimiez.

Mais le territoire va bientôt connaître une période trouble, subissant la lente décadence de l'empire romain et les premières invasions germaniques.

Parallèlement, le rayonnement de la religion chrétienne et le développement du mouvement monastique s'amplifient sur l'Europe.

Vers l'an 410, Honorat fonde l'abbaye de Lérins. **Eucher**, aristocrate gaulois, était son ami et son disciple. C'est aussi le premier Seigneur connu de notre territoire.



Île St-Honorat

Hilaire, successeur d'Honorat, écrit de lui : « Eucher, gentilhomme de Provence était Seigneur de Mandoloco et de Théole, face au rivage de la mer où sont les îles de Lérins. Émulateur de la vertu d'Honorat, il vint s'établir à Lero (Sainte-Marguerite) ».

Exemple de générosité et d'humilité, il libère ses esclaves et donne la moitié de ses biens aux paysans et affranchis de son domaine.

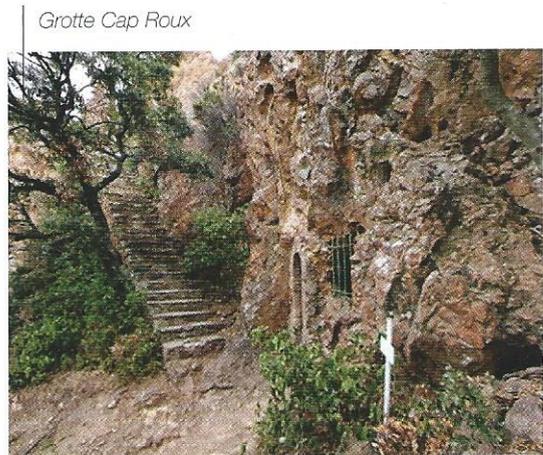
Par la suite, Eucher décide de renoncer au monde et s'isole dans une grotte au Cap Roux d'où il sera enlevé par les lyonnais pour conduire leur diocèse. Évêque malgré lui, il meurt à Lyon en 450, nous laissant de célèbres homélies et traités.

Vers 430, sa fille **Consorte** fonde un couvent pour jeunes filles, dédié à Saint-Etienne, ainsi qu'un hôpital sur le modèle des hôpitaux de Palestine. Il est destiné à soigner les malades et les vieillards, tout comme à recevoir les pèlerins qui se rendent à Lérins ou à Rome. Ce « *xenodochium*<sup>3</sup> », premier hôpital des Gaules, était vraisemblablement situé à Mandelieu, dans le domaine des « *Vaqueries* », à l'extrémité nord-ouest de l'actuel Riviera Golf (fouilles de M. Pierre Cosson en 1999).



Saint-Eucher

- 1 - Villa = domaine rural avec bâtiments d'habitation et d'exploitation.
- 2 - Mythraeum est une divinité perse figurant le Soleil-roi.
- 3 - Xenodochium = hôpital, hospice, maison d'accueil pour les étrangers, les pèlerins, les pauvres...



Grotte Cap Roux



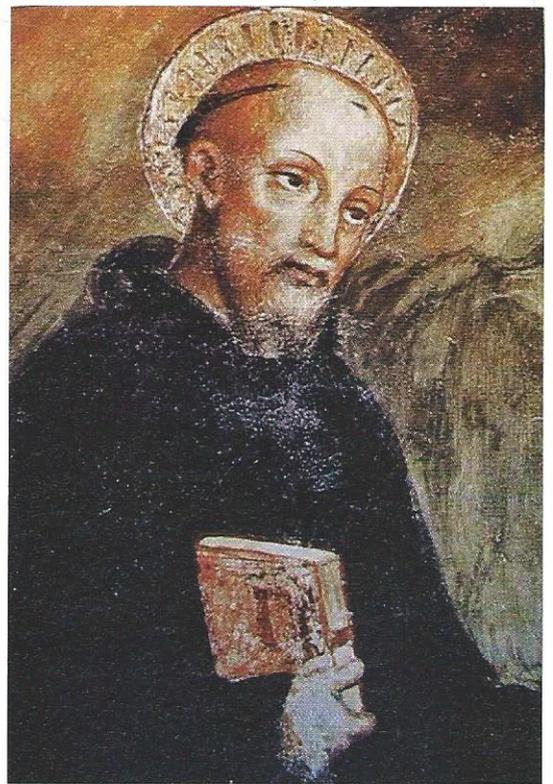
Ferme des Vaqueries (Riviera Golf)



Sainte-Consorte

## DE TERRIBLES FLÉAUX

### LE TERRITOIRE ENTRE DANS L'OBSCURITÉ DU MOYEN-ÂGE, PROPICE AUX LÉGENDES



Saint-Mayeul



Sarrasins (miniature médiévale)

Maintes calamités telles la peste, les sauterelles et les multiples invasions barbares vont déferler sur l'antique territoire d'Avinionet, comme sur toute la Provence.

Lors des invasions sarrasines<sup>1</sup>, les différents hameaux de l'ancien domaine d'Eucher vont être détruits à plusieurs reprises. L'hôpital et le couvent, créés par Consorce, sont brûlés. La population est réduite à l'esclavage ou massacrée et, chaque fois, les survivants tentent de reconstruire au mieux.

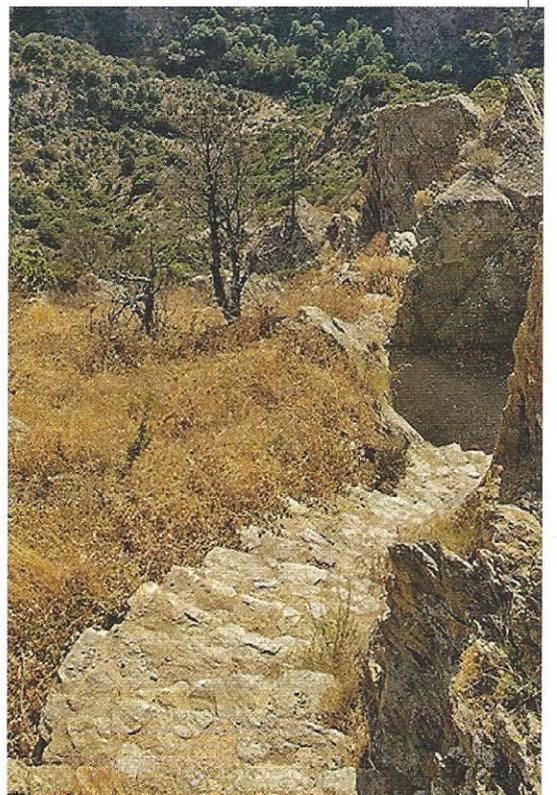
Certains historiens font de **Mayeul** un lointain descendant d'Eucher et situent sa naissance en 906 à Mandelieu. Fils d'un grand seigneur et guerrier provençal qui possédait de vastes biens dans le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence, Mayeul devient l'abbé général et réformateur du monastère de Cluny. Il est aussi le conseiller et l'ami d'Othon I<sup>er</sup> et Othon II, empereurs de Germanie et d'Italie.

Revenant de Rome avec des pèlerins, Mayeul est fait prisonnier par les Sarrasins en l'an 973. Il est détenu dans leur repaire des Maures, au Fraxinet (La Garde-Freinet). Les Sarrasins monnaient la liberté de ce grand personnage contre une forte rançon.

Le Comte Guillaume I<sup>er</sup> de Provence s'allie au Prince Gibalin de Monaco pour attaquer les bandits et délivrer l'abbé de Cluny. Ensemble, ils parviennent à tuer leur terrible chef Al-Mansour et chassent les Sarrasins de l'Estérel, libérant ainsi le territoire de ce triste fléau.

Mayeul meurt paisiblement le 11 mai 994. Le roi de France, Hugues Capet, assiste à ses funérailles.

Le Fraxinet



1 - Sarrasins = dénomination des peuples de confession musulmane en Europe au cours de l'époque médiévale.

Pont sarrasin à Maure Vieil

C'est durant cette sombre époque que vont naître, chez nous, plusieurs **légendes**.

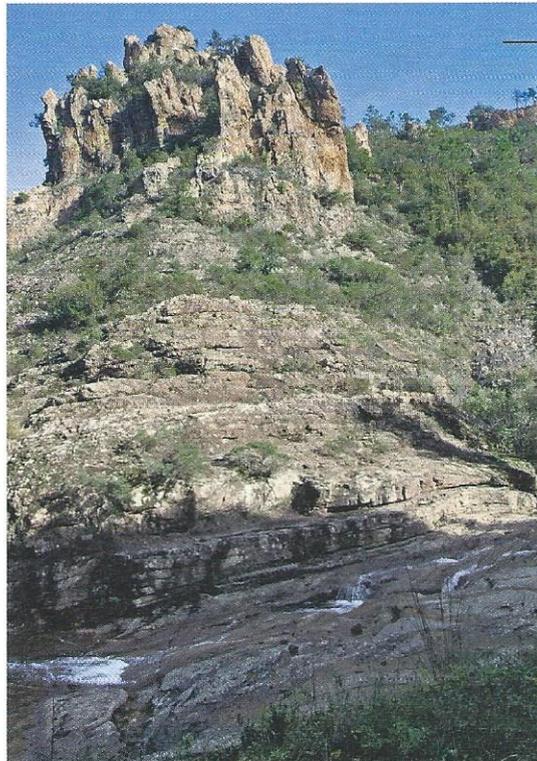
---

On peut citer celle de la fée « *Diane d'Estérel* », fille du seigneur des Baux qui, fuyant son riche palais pour éviter un mariage forcé, trouva refuge dans nos montagnes verdoyantes qu'elle hanterait toujours suivie d'une escorte de biches, sangliers, loups, renards et autres animaux peuplant nos forêts. Certains racontent qu'elle protège, aujourd'hui encore, les voyageurs qui traversent son domaine.

L'histoire locale rapporte une autre fable, celle des « *amants de Maure Vieil* ». Nous sommes au temps des invasions mauresques... Une noble demoiselle du pays, parcourant son domaine, fit la rencontre d'un beau chevalier à la peau mate. Ils tombèrent éperdument amoureux mais cette idylle était impossible. Désespérés, ils préférèrent se jeter du haut d'un rocher plutôt que de renoncer à leur amour... Les lieux, dit-on, en auraient gardé la mémoire.

---

Ainsi, planent sur les bois de Maure Vieil d'étranges mystères. D'aucuns prétendent encore y croiser quelque fantôme...



Rochers de Maure Vieil



Bois de Maure Vieil

# LES TEMPS FÉODAUX

## NOTRE TERROIR EST FRACTIONNÉ LA NOBLESSE ET L'ÉGLISE SE DISPUTENT LES BIENS ET LES PRIVILÈGES

On sait qu'en remerciement de sa libération, Mayeul avait fait don de ses terres d'Avinionet au Comte de Provence. Ce vaste territoire s'étendait de Fréjus (rivière de l'Argens) à la Siagne et à Cannes (butte de Saint-Cassien).

Face à cette confusion du temporel et du spirituel, différents cartulaires<sup>1</sup> des abbayes de Lérins, Marseille ou Antibes vont nous aider à suivre, sur plusieurs siècles, les multiples aléas de propriété que va vivre notre territoire.

L'an 990, Guillaume de Provence donne le fief à l'abbaye de Lérins qui l'offre, quelques années plus tard, à l'évêque Riculfe de Fréjus dont le domaine épiscopal a été entièrement ruiné par les Sarrasins.

L'an 1030, l'abbaye Saint-Victor de Marseille devient propriétaire de l'église Saint-Martin de *Mala Veila* (Maure Vieil) offerte par l'évêque Gancelme de Fréjus.

De même, à peu près à la même date, Lambert Barbeta, Seigneur de Vence, construit l'église Notre-Dame d'Avinionet et fait don à Marseille du terroir qu'il possède en ces lieux.

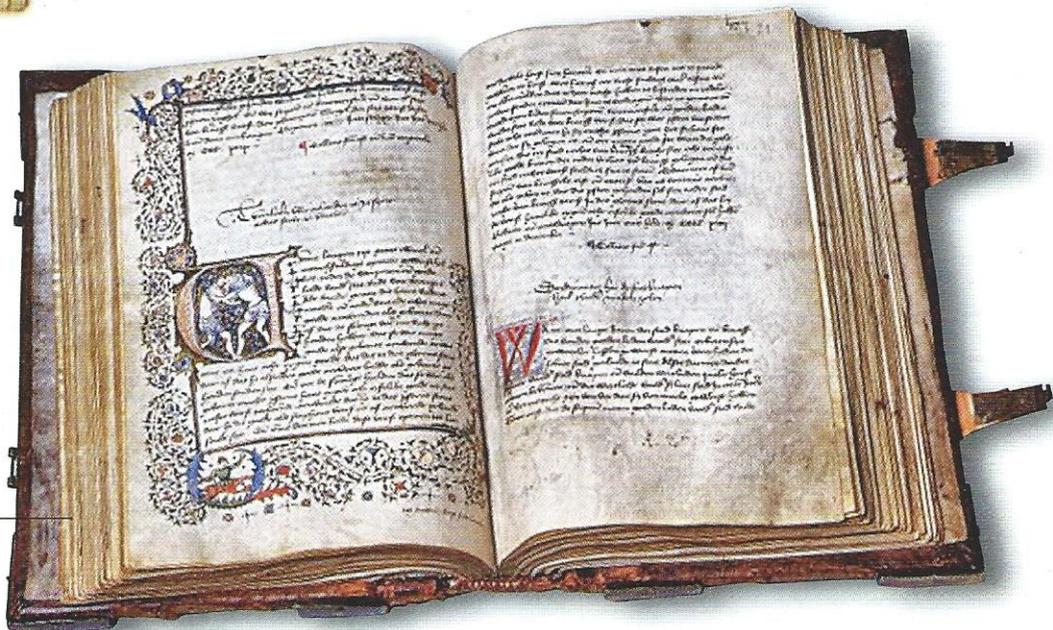
En ces temps féodaux, les droits de propriété connaissent un véritable enchevêtrement de tutelles, tant administratives que religieuses et seigneuriales.

Il est probable que la construction d'un premier château, sur le mont San-Peyre, remonte à cette époque.

L'an 1094, l'évêque Bérenger de Fréjus cède aux moines de Lérins le pouvoir de prélever, à perpétuité, la dîme « dans la manse<sup>2</sup> du bon castel d'Avinio ».



Cartulaire de Lérins



Cartulaire

L'an 1134, l'évêché d'Antibes ajoute à ses biens le castrum de Mandelieu, alors complètement détruit, ainsi que celui d'Epulia, et toutes les dépendances.

Dans un diplôme solennel daté de 1188, le pape Clément III confirme les biens de l'église d'Antibes en mentionnant « le domaine du castrum d'Avinionet et le castrum que l'on appelle Mandelieu ».

L'an 1224, un échange entre le Chapitre de Fréjus et le monastère de Saint-Honorat cède à Lérins l'église Saint-Martin de Maure Vieil, l'église Saint-Pierre du San-Peyre, l'église Notre-Dame d'Avinionet et les biens qui en dépendent.

Enfin, il est attesté le 19 juillet 1244 qu'Antibes est privée du siège épiscopal au profit de Grasse.

Dès lors le territoire de Mandelieu tombe dans les biens du Chapitre<sup>3</sup> de l'Église Cathédrale de Grasse. Il en sera ainsi jusqu'à la Révolution.

Le domaine conserve cependant les abbés de Lérins comme seigneurs décimateurs<sup>4</sup>.

Par la suite, cette « double tutelle » sera source de moult procès entre Grasse et Lérins. L'extrait ci-contre en est un exemple significatif.



« Comme ce terroir est important, le droit de dîme est aussi considérable, car il rend toutes les années 1 500 livres au monastère de Saint Honoré, auquel ce prieuré est uni. Les religieux sont bien aises de retirer la rente du prieuré; mais ils ne veulent pas supporter la despence du service à laquelle ils sont obligés, et refusent de faire la sainte messe, les dimanches et festes de commandement, à ceux qui résident dans le terroir de Mandelieu, dans lequel est la chapelle de Notre Dame d'Avignonnet, qui est le primordial et principal de ce prieuré... »

Extrait d'un procès entre l'économe du chapitre de Grasse et l'économe de l'abbaye de Lérins - 1665 à 1670 - G0776  
Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

1 - Cartulaire = recueil de chartes et titres relatifs aux droits temporels de l'Église.  
2 - Manse = habitation rurale médiévale avec champs et exploitation agricole.  
3 - Chapitre = assemblée de chanoines.  
4 - Décimateur = qui perçoit la dîme ecclésiastique.

## LA DYNASTIE DES VILLENEUVE

### NAISSANCE DE LA NAPOULE

Un certain Raymond de Fayence s'empare du domaine d'Avinionet en 1272. Il s'agit du premier membre de la famille des Villeneuve à régner sur notre territoire.

De fait, la **lutte entre les familles nobles** pour la possession des terres fait rage en ce début de XIV<sup>e</sup> siècle (époque où se situe le célèbre récit des « *Rois Maudits* »).

Tandis que les Valois règnent sur la France et provoquent la fameuse « Guerre de Cent ans » contre l'Angleterre, **le territoire de Provence est disputé par deux grandes familles: les Ducs de Savoie et les Comtes de Provence de la maison d'Anjou.**

Cette rivalité durera des siècles et notre ville en subira les ravages destructeurs.

En 1387, après avoir dévasté Mandelieu, un certain Raymond de Turenne s'acharne sur le domaine des Villeneuve, réduisant à néant le château, le prieuré et le village... Ce farouche guerrier est un ennemi de la maison d'Anjou à laquelle la famille de Villeneuve est restée fidèle.

En 1399, Guillaume de Villeneuve reconstruit son château, mais il choisit cette fois le bord de mer. Il décide de bâtir sa demeure sur les rochers d'Epulia et, bien vite, les villageois se regroupent alentour. Ainsi naît le village de **La Napoule**.

Les Villeneuve voient leurs privilèges confirmés par Marie de Blois, Reine de Jérusalem et Comtesse de Provence, puis par ses successeurs tel Louis II d'Anjou, roi de Naples.



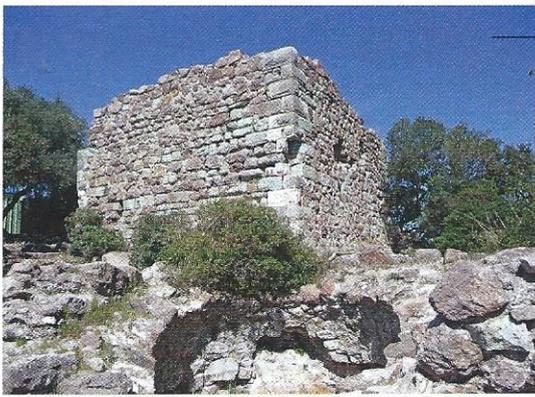
Sceau des Villeneuve

Miniature de batailles

En 1284, l'abbaye de Lérins cède officiellement le castrum aux Villeneuve-Tourettes-les-Fayence qui deviennent ainsi les seigneurs légitimes d'Avinionet.

Le domaine sera cependant détruit peu de temps après, lors d'hostilités entre le Seigneur des Baux et le Comte de Provence. Les Villeneuve sont contraints de rebâtir leur forteresse du mont San-Peyre.





Ruines  
du San-Peyre  
(Donjon)

Archives des Villeneuve-Beauregard (Château de Mons)

Chapelle Saint-Pierre



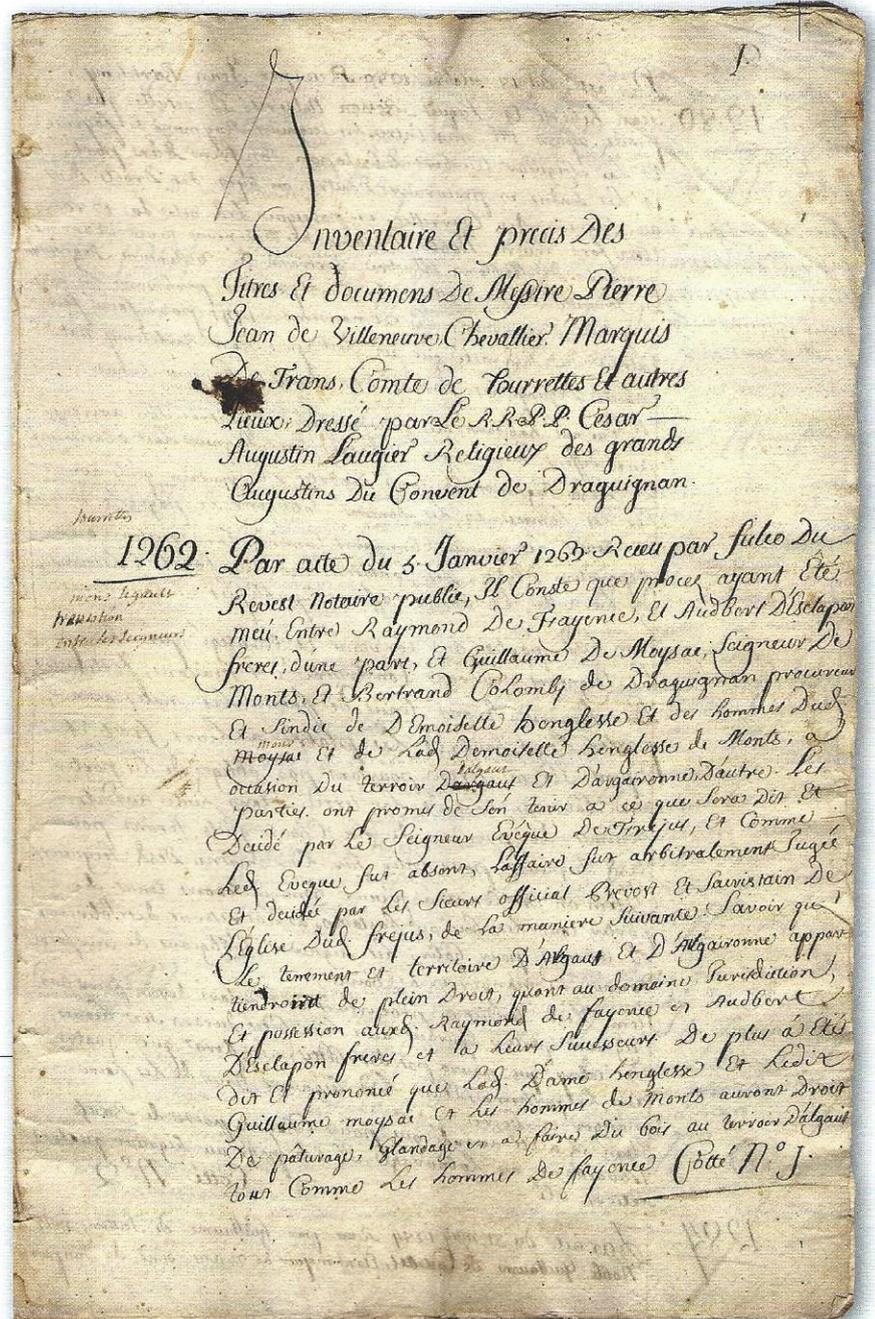
Scène d'adoubement

Cet extrait d'un « Inventaire et Précis des Titres et Documents de Messire de Villeneuve », dressé en 1601 par César Augustin Laugier, atteste la légitimité des privilèges des Villeneuve :

« 1387 - pièce importante. Coté n° 19 ».  
Confirmation des privilèges en faveur de  
Guillaume de Villeneuve à Tourettes, Mons,  
La Napoule, Esclapon.

Sur la requête présentée par Noble Guillaume de Villeneuve, Conseigneur de Tourettes à Marie Aleya Reine de Jérusalem, Comtesse de Provence, Tutrice et administratrice de Louis son fils, étant seulement âgé de 3 ans. Il déclare foi et obéissance à ladite Reine et à son dit fils Louis, aussi Comte de Provence. Divers privilèges particuliers qu'il demande par sa requête lui sont accordés, pour qu'il s'en serve et ses successeurs à perpétuité, et premièrement il lui est donné Mère et mixte Impère<sup>1</sup> et toute sorte de juridiction dans les villages de Tourettes, Mons, La Napoule et Esclapon, et leurs terroirs, sur les hommes qu'il a auxdits villages; à savoir que lesdits villages lui appartiennent « in solidum »... »

Extrait de la confirmation des privilèges accordés par les Comtes de Provence aux Seigneurs de Villeneuve - 1387 - Archives du château de Mons, fonds privé de la famille de Beauregard.



Inventaire et précis des  
Titres et Documents de Messire Pierre  
Jean de Villeneuve Chevalier Marquis  
de Frans Comte de Tourettes et autres  
Lieux Dressé par L. A. R. P. Cesar  
Augustin Laugier Religieux des grands  
Augustins du Convent de Draquignan.

1262 Par acte du 5 Janvier 1262 Reçu par Jules du  
Rost Notaire public, Il Constat que procès ayant été  
meu Entre Raymond de Fayence, Et Audbert D'Esclapon  
freres, d'une part, Et Guillaume de Moysas, seigneur de  
Mons, Et Bertrand Colomby de Draquignan procureur  
Et l'indie de D'Emolette Benglesse Et des hommes d'icelle  
Moysas Et de Lad. Demoiselle Benglesse de Mons, a  
decision du terroir de <sup>Algaus</sup> Algaus Et Dangevonne, d'autre. Les  
parties ont promis de Ten tenir ce qui sera dit Et  
decide par le Seigneur Evêque de Toul, Et comme  
Lad. Evêque fut absent, L'affaire fut arbitralement jugée  
Et decide par les Sieurs official Prevost Et sacristain de  
l'Eglise d'Algaus, de la maniere suivante: Sçavoir que  
Le tenement et territoire d'Algaus Et D'Algausome appar-  
tendront de plein droit, quant au domaine Jurisdiction,  
Et possession auxd. Raymond de fayence et Audbert  
D'Esclapon freres et les leurs successeurs de plus à plus  
dit Et prononcé que Lad. Dame Benglesse Et Lad. de  
D'Algausome Et les hommes de Mons auront droit  
de pâturage, glandage en ce bois au terroir d'Algaus  
Pour Comme les hommes de fayence (cote N. J.

1 - Mère et mixte Impère = droit d'exercer toute Justice, haute, moyenne et basse.

# LES DROITS SEIGNEURIAUX

## UNE CHARTE DE FRANCHISE : DES ITALIENS PARTICIPENT AU REPEUPLEMENT DE NOTRE TERROIR

**A**près avoir subi tant de fléaux, la population est décimée et les bras vaillants manquent.

Antoine de Villeneuve décide de repeupler le village de La Napoule en ayant recours à 20 familles originaires de la Rivière de Gênes en Italie.

Le 20 mai 1461, il conclut avec ses anciens et nouveaux sujets **une charte de franchise**<sup>1</sup> comportant 29 articles.

Moyennant certaines charges, taxes et corvées, le seigneur accorde la protection à ses sujets, s'obligeant « à faire le guet, la nuit et le jour, sur les tours de son château ».

Il leur donne la permission de chasser les sangliers, les cerfs, les lapins ou les perdrix, à charge pour eux de donner au seigneur la tête du sanglier et le cuissot du cerf.

Il leur donne également l'autorisation de pêcher aux lieux choisis, avec « un droit de préférence aux napoulencs... »

Une clause anecdotique de cette charte stipule que « les femmes bavardes ne seront pas poursuivies en justice pour des paroles injurieuses prononcées au four, à moins qu'elles ne fassent l'objet de plainte »!

À droite du village s'étendait le quartier de la Roubine et son étang. Celui-ci était relié à la mer par un canal creusé dans l'ancien lit de la Siagne qu'on appelait « *Maire Vieille* ». Les habitants y pratiquaient la pêche à la « *bourdigue*<sup>2</sup> ».

Durant plusieurs siècles, les Villeneuve et le Chapitre de Grasse se disputeront au sujet du partage du territoire et du droit de pêche, s'intendant mutuellement de longs procès.

L'un d'entre eux opposa le « *Magnifique et très généreux* » Seigneur Andronic de Villeneuve aux chanoines du Chapitre de la Cathédrale de Grasse entre 1490 et 1513.

Ainsi, pour justifier ses prétentions sur le domaine de La Napoule, le fils d'Antoine de Villeneuve évoque, entre autres, les frais que sa famille a engagé pour la construction d'un nouveau château sur l'ordre du Comte René de Provence, l'ancienne forteresse étant devenue le repaire de pirates de terre et de mer. Or, le Chapitre de Grasse n'aurait apporté aucune contribution à ces travaux, le Prévôt et les chanoines ayant, au contraire, produit des actes de propriété falsifiés pour étayer leur action en justice. Ces derniers seront effectivement déboutés!

En 1515, après de multiples litiges, Honoré de Villeneuve abandonne cependant aux chanoines de Grasse La Grande Roubine et l'Estang, ainsi que le droit de pêche sur la rivière de Siagne, se réservant l'usage exclusif de la mer et de ses revenus.

Ce privilège seigneurial des Villeneuve sur les « pêcheries de La Napoule », ainsi que le très lucratif *droit de naufrage*<sup>3</sup>, seront souvent contestés par les Cannois mais toujours confirmés par les tribunaux.

1 - Charte de franchise = acte d'habitation comportant un certain nombre de droits et de devoirs.

2 - La *bourdigue* ou *bordigue* est une enceinte de claies, faites de « cannes » ou roseaux, qui permet la capture des poissons venus frayer et cherchant à regagner la mer.

3 - Le *droit de naufrage*, dont le produit figure de manière constante dans les revenus des seigneurs féodaux, était exercé par les habitants des côtes et consistait à s'approprier tous les biens des bateaux échoués, l'appât du gain incitant les plus mal intentionnés à saborder les navires en péril, au prix de malversations.

Scène de chasse



Scène de pêche



Extrait d'un procès entre Grasse et La Napoule-FF1-XV - Archives Municipales de Mandelieu

L'advocat de dommeque Jaucard Jacque sacroy et  
 sonneur Ego du lieu de la nappole defendeur  
 y estoy de cotance local coraube supro possession  
 defendendia Et de la comunaulte consulz manua  
 et Sabitane dux l'as de la nappole demandeur  
 y matiere de faulce fono le regard dz bne  
 fonz et propriety que sont situes au castru d  
 mandeuor avrois dux lieu de la nappole



## LA RENAISSANCE NAPOULOISE

### DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ « FÉODO-MARCHANDE »



Barberousse

Vers 1537, toute la contrée subit la terrible incursion du grand Turc **Barberousse**. Sa flotte, aux ordres de l'Empire Ottoman, est tristement célèbre pour ses attaques et ses razzias sur toute la côte méditerranéenne. Le village est assiégé, brûlé et saccagé.

Dans cette première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, notre territoire est le théâtre des combats acharnés que se livrent François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Ils rêvent, tous deux, de conquérir l'Italie et de bénéficier ainsi de sa richesse et de sa culture renaissante.

C'est probablement de cette époque sanglante que date une épée médiévale gracieusement offerte à notre ville par M. François Jacquin. Celle-ci fut découverte dans les terres qui entourent la ferme abritant aujourd'hui les

Archives Municipales. Il s'agit d'une épée de corps à corps, longue d'environ 70 cm, appelée « *Katzbalger* » (ou « *étripe-chat* »). Elle se caractérise par sa garde cruciforme, constituée de 2 branches de fer formant un S.

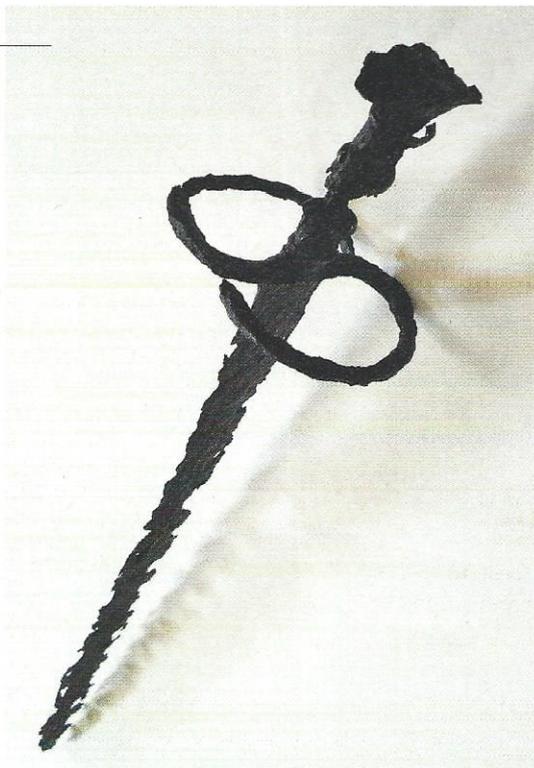
Elle fut, sans doute, abandonnée sur le champ de bataille par un « *lansquenet* », mercenaire d'origine allemande. Ces farouches fantassins étaient à la solde des souverains européens, et plus particulièrement de Charles-Quint. Leur réputation était terrifiante auprès de la population : massacres, pillages, incendies, vols et viols.

Mais, ni les guerres, ni les attaques des corsaires n'entraveront l'essor économique de La Napoule. Le pays va bien au contraire connaître un prodigieux développement dans le courant du XVI<sup>e</sup>.

Les actes d'un notaire napoulois, Maître Jehan Antoine Giraud, permettent de reconstituer la vie du village en 1566.

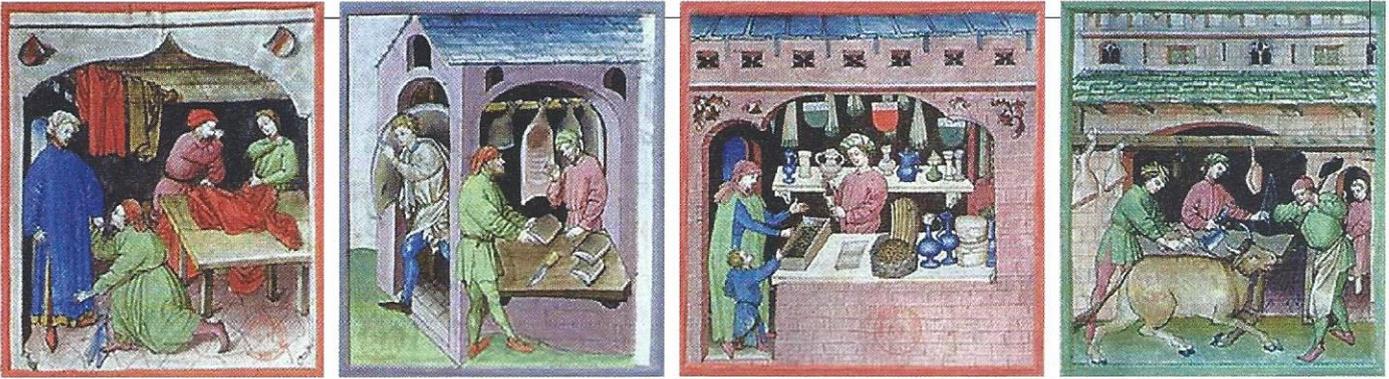
À cette époque, La Napoule est en pleine prospérité et compte quelques 450 maisons et

Épée  
Conservée aux Archives  
Municipales de Mandelieu



Lansquenet





2 000 habitants vivant principalement de la pêche, mais aussi du commerce, de l'élevage, de l'exploitation des terres et des forêts...

Différents métiers sont ainsi répertoriés dans les actes notariés : marchands, maçons, bouchers, maréchaux, bourreliers, mariniens, médecins, charpentiers, chirurgiens, meuniers, cordonniers, barilliers, tisseurs à toile, ménagers ou encore bourgeois rentiers<sup>1</sup>.

La chasse est une autre source importante de revenus. Le seigneur autorise les habitants à chasser le gibier au moyen de flèches empoisonnées ! D'importantes battues sont fréquemment organisées dans l'Estérel et le Tanneron qui regorgent de cerfs, de chevreuils, de chamois et de sangliers mais aussi d'ours et de loups.

Deux siècles plus tard, une lettre circulaire d'Aix, retransmise à Mandelieu le 21 avril 1762 par le consul de Grasse, nous indique que le loup était encore bien présent et pourchassé dans nos contrées. Elle donne la recette du « Nux Vomica » ou noix vomique qui, broyée et enveloppée de saindoux, sous la forme de petites ballottes empoisonnées, est répandue tous les matins au lever du soleil et doit contribuer à la destruction des loups.

Scène de Chasse



A Aix le 6 Avril 1762.

MESSIEURS,

Il n'est que trop connu que les Loups sont extrêmement nuisibles, soit pour les bestiaux qu'ils enlèvent ou égorgent, soit par les dégâts qu'ils font dans la campagne, soit par la rage à laquelle ils sont plus sujets, & qu'ils communiquent, soit par la plus grande dépense qu'ils occasionnent en Bergers ou Gardiens, & en chiens. Ces motifs ont engagé les Vigueries à établir une récompense en faveur de quiconque tue un Loup, & par conséquent ils doivent vous déterminer à donner en même tems votre attention à ce que dans chaque terroir où il y aura des Loups, on fasse exactement l'épreuve & l'usage suivi d'un secret beaucoup plus simple, moins dispendieux, & plus universel pour se défaire de ces animaux meurtriers, qui nous a été présenté comme ayant parfaitement réussi dans plusieurs occasions.

Ce secret, suivant le mémoire qu'en nous a remis, consiste à du Nux vomica ou noix vomique, enveloppée dans du sain doux ou de la graisse de Porceau, & voici les observations qu'il faut faire, pour l'employer avec succès.

1°. Il faut que dans chaque Communauté dont le terroir est fréquenté par des Loups, les Administrateurs achettent pour environ 6. liv. en valeur de Nux vomica, & pour 3. l. de Sain doux; cette quantité a suffi pour distribuer du poison en deux reprises dans la même année; à quoi joint 40. sols ou 3. liv. pour le salaire de la personne qui aura soin de réduire en poudre la Noix vomique & de l'administrer, cela ne fait pas un objet de dépense pour chaque Communauté.

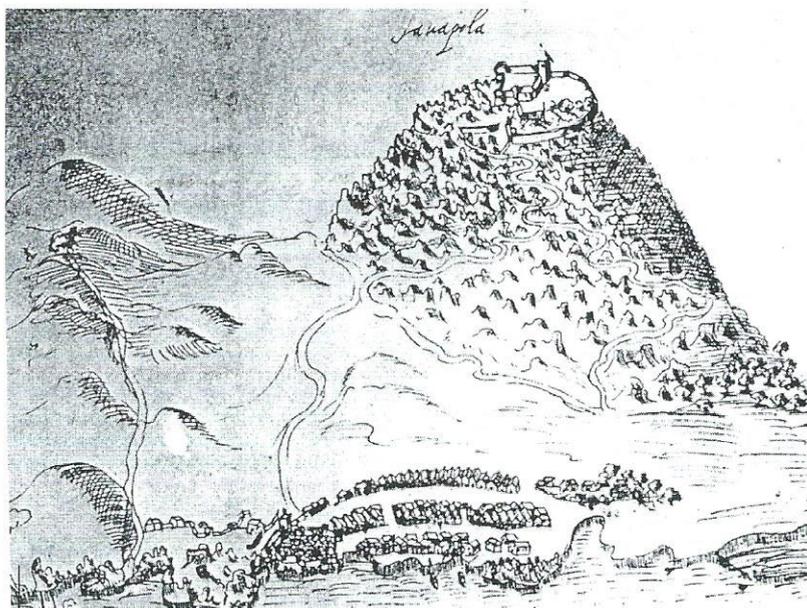
Extrait d'une lettre-circulaire - HH1 - 1762 - Archives Municipales de Mandelieu

Les sujets des Villeneuve ont également le droit de tenir taverne et celui, très jaloux, du transport des pèlerins à Saint-Honorat.



Transport de pèlerins

## La renaissance napouloise

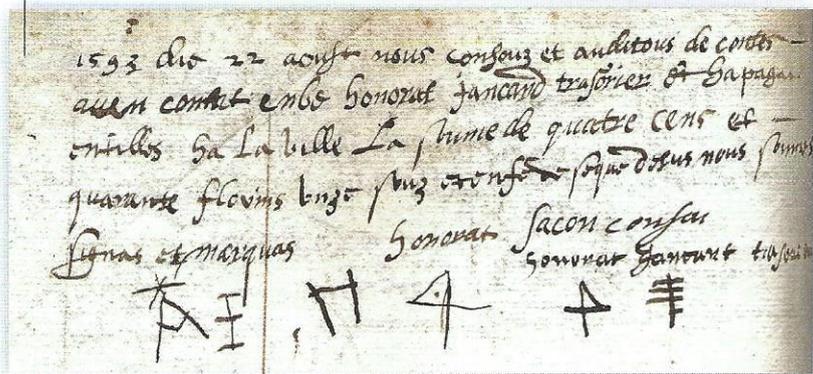


Plan de La Napoule  
Archives d'État  
Turin - 1589

Le dessin ci-dessus représente le village en 1589. On y distingue nettement ses trois rues (Droite, du « Mittan » et Basse) ainsi que la place dite « des quatre Cantons ». On y voit encore, sur le mont San-Peyre, les ruines du premier château partiellement détruit à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Nos archives détiennent un registre des délibérations du Conseil de la Communauté de La Napoule, entre 1591 et 1606. À cette époque, seuls quelques notables savaient écrire. Les autres conseillers traçaient, sous le texte, un dessin identifiable en guise de signature.

Extrait du Registre  
des Délibérations  
du Conseil Municipal  
BB1 - 1593  
Archives Municipales  
de Mandelieu



- 1 - Marchand = en milieu rural, ce nom désignait le marchand de bestiaux.  
Maréchal = forgeron qui fabriquait les outils tranchants.  
Bourellier = artisan qui fabriquait les harnais et autres pièces de cuir.  
Chirurgien = barbier qui pratiquait les saignées.  
Barillier = un des noms médiévaux du tonnelier (fabricant et marchand de tonneaux).  
Ménager = paysan cultivant un domaine et y habitant.  
Bourgeois = personne aisée vivant de ses rentes.
- 2 - Darce = port
- 3 - Soude = à l'époque, le mot « soude » désigne le mélange d'eau et de carbonate de sodium issu des cendres provenant de la combustion de plantes telles les fougères. La soude (solution basique) mélangée à l'huile d'olive, ou tout autre corps gras, (solution acide) provoque une réaction chimique, la « saponification », produisant le « savon », la glycérine et l'eau.

Le commerce de Grasse est alors très florissant. La ville exporte principalement ses cuirs, peaux brutes et tannées, ainsi que des tissus et du vin... Le trafic se fait par le port de La Napoule où transitent également les bois coupés et exploités dans nos forêts...

En collaboration avec un fabricant marseillais, le seigneur Gaspard de Villeneuve entreprend la construction d'une savonnerie dans la baie de Théoule en 1630.

L'usine est monumentale et conçue de façon techniquement « moderne » : manutention minimale pour une sécurité maximale ! Elle est censée épargner « le travail de cent hommes par jour »... Édifiée sur deux étages, elle est complétée par une « darce<sup>2</sup> fermée par deux digues » : les bateaux y amènent directement la soude<sup>3</sup> et repartent avec leur cargaison de savons.

Mais les industriels de Grasse voient d'un mauvais œil cette concurrence directe, néfaste à leur commerce. Ils parviennent à s'entendre avec les marseillais... et leur connivence provoquera la fermeture de la savonnerie des seigneurs de Villeneuve quelques soixante années, seulement, après sa mise en œuvre.

Sur l'ordre de Richelieu, deux tours avaient été construites à l'extrémité des digues. Elles avaient pour but de défendre l'accès du port de Théoule aux troupes espagnoles qui s'étaient emparées des îles de Lérins en 1635. Celui-ci abritait, en effet, les vaisseaux et galères du Roi. Ces tours seront cependant démolies dès 1646, sur décision des communautés de Provence, afin d'épargner les frais d'entretien d'une garnison.

Progressivement, les ports de Théoule et de La Napoule vont être délaissés au profit de celui de Cannes.

Plan savonnerie de Théoule  
livre Raymond Herment  
« Au royaume de la fée Diane d'Estérel »



# RUINE ET DÉSOLATION

## L'INSALUBRITÉ GAGNE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUI SE RETROUVE DÉSSERTÉ



Détail de la Carte de la Seigneurie de La Napoule dédiée à Pierre de Villeneuve 1696 Archives Nationales

La période suivante est synonyme de nombreuses difficultés pour les villages de Mandelieu et La Napoule.

Les guerres de religion, le conflit espagnol, les épidémies et les attaques ravageuses du Duc de Savoie vont fragiliser un bassin de vie déjà bien déstabilisé...



Miniature Travail des champs

Les rares habitants du village de Mandelieu, affermés par le Chapitre de Grasse, vivent misérablement de culture et d'élevage, subissant régulièrement l'acharnement des armées de passage.

Des documents du XVI<sup>e</sup> siècle précisent qu'il y avait toujours sur la route de Pégomas, au quartier de La Tour

et des Bons Pins, une maison seigneuriale appelée « château de Mandelieu », ainsi que deux chapelles. L'une est privée et se trouve dans l'enceinte du château, l'autre est réservée aux villageois et dédiée à Saint-Pons. Malgré son état de délabrement, le culte y sera célébré jusqu'à la construction de l'église de Capitou en 1764. Le reste de l'habitat se résume à quelques bastides et granges isolées.

La Réforme protestante avait rencontré un écho particulièrement fanatique en Provence. Sous l'influence de son épouse Pierrette d'Oraison, calviniste<sup>1</sup> convaincue et prosélyte, Jean de Villeneuve s'était converti à la nouvelle religion en 1555. Cette « trahison » envers l'orthodoxie

catholique lui valut la colère papale et entraîna l'excommunication de l'ensemble de la communauté napouloise.

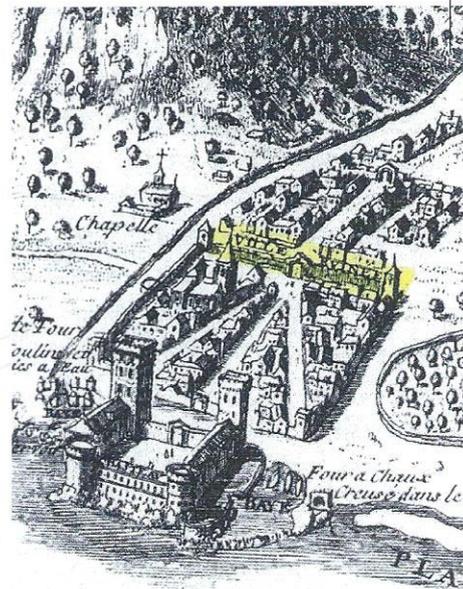
La « Grande Peste », qui bientôt sévira sur toute la région, sera perçue comme un signe du courroux divin et ramènera au catholicisme les quelques ouailles survivantes.

Enfin, le manque d'entretien du canal et l'ensablement qui en résulte, provoquent la fermeture de l'étang. Les inondations de la Siagne rendent les deux Roubines marécageuses et le crouissement des eaux génère l'insalubrité des lieux, entraînant ainsi leur désertification.

Gaspard de Villeneuve, opiniâtre, s'était pourtant employé à repeupler son domaine de La Napoule. Le nouvel acte d'habitation de 1623 indiquait que « depuis que la peste de 1580 de laquelle moururent la plupart des habitants et depuis les guerres qui commencèrent en 1589, le lieu de La Napoule se trouvait dépourvu d'habitants, toutes les maisons ruinées et les biens sans culture. »

Mais cette démarche demeura infructueuse, preuve en est que le curé de La Napoule dénombre à peine une cinquantaine d'âmes au village en 1659.

Notons qu'un détail de la carte de la Seigneurie de La Napoule, représentant le village avant son déclin, permet effectivement d'y lire « ville ruinée ».



Détail « ville ruinée »

1 - Calvin = réformateur français (Noyon 1509 – Genève 1564) partisan des idées protestantes du suisse Luther, prônant le retour aux sources du christianisme et invitant à une autre lecture de la Bible, ne faisant référence ni aux Saints, ni à la Vierge, ni au Purgatoire. La Réforme protestante, amorcée dès le XV<sup>e</sup> siècle et culminant au XVI<sup>e</sup> siècle, dénonce également la « corruption » de l'Église catholique et son commerce des « indulgences ».